

Pour exprimer autrement ce que dit le rapport, le total des prêts consentis en vertu de la loi depuis 1944 dépasse un milliard de dollars. Or, depuis 16 ans que le régime fonctionne, il y a eu seulement 1,752 défauts de paiement, qui ont entraîné l'invocation de la garantie. La Couronne a versé, en application de ces garanties, un total de \$1,192,594. Là-dessus, elle a récupéré \$100,605.

M. Herridge: Il y a une question que j'ai oubliée, et j'espère que le ministre ne m'en voudra pas de la poser maintenant. Le ministre a-t-il reçu récemment des requêtes d'organismes agricoles en vue de certaines modifications à la loi?

L'hon. M. Fleming: Aucune, à ma connaissance. C'est signe, je pense, que la loi fonctionne très bien.

M. Gundlock: Quand je parle d'agriculture, je constate que je me répète constamment. Il semble qu'invariablement je suive l'honorable député de Bonavista-Twillingate et l'honorable député de Kootenay-Ouest, et c'est un plaisir pour moi. L'honorable député de Bonavista-Twillingate s'est dit heureux que ce bill ait été institué au cours d'une certaine période. Tout ce que je puis dire, c'est que le bill a été très efficace au cours d'une certaine autre période.

A la suite de l'honorable député de Kootenay-Ouest, tout ce que j'ai à dire c'est ceci. Certes, suis-je d'accord avec lui, et je suis heureux de son appui. Tout ce que je veux dire, c'est ceci, pour m'exprimer simplement. Cette augmentation de 25 p. 100 des prêts destinés à l'amélioration agricole est, à mon avis, un grand progrès.

Récemment, dans d'autres endroits non étrangers à la Chambre, on nous a dit que c'est une merveilleuse loi qui pourrait être plus merveilleuse encore. Je dirai franchement que je parle de ce qu'ont dit des fabricants de machines, dans des discussions, à propos du prix des machines agricoles. Ces entreprises ont répété que cette loi a beaucoup contribué au bien-être de l'agriculture en particulier. Leur seule observation a été que la loi ne va pas assez loin. Je répète ce que j'ai déjà dit. Je suis très heureux de porter cette question à l'attention du comité. Le chiffre global définitif est augmenté.

Je signale encore une fois cette déclaration à l'attention du groupe qui se tient bien tranquille dans le coin. On nous a parlé des taux d'intérêt tellement souvent. A plusieurs reprises au comité, on nous a signalé que bien à contre-cœur sans doute, les sociétés de matériel agricole prennent des dispositions en vue de financer l'achat de machines agricoles et, bien entendu, les taux d'intérêt s'élèvent de 10 à 11 p. 100.

Monsieur le président, nous nous rendons tous compte ce soir en souscrivant à cette mesure, que le taux d'intérêt est de 5 p. 100. Nous devons tous certes rendre hommage au gouvernement d'avoir augmenté le montant total mis à la disposition des agriculteurs canadiens, en vertu de cette mesure, pour leur permettre d'acheter des machines agricoles, des bestiaux et tout le reste.

Cela signifie une aide et un soutien accrus à l'agriculture canadienne dont profitera surtout la petite ferme familiale. Et à ce propos, je suis tout à fait d'accord avec d'autres députés qui ont pris la parole avant moi. Cette question a été soulevée tant de fois dans le passé que je n'ai pas l'intention d'y revenir longuement ce soir. Je tiens à souligner, cependant, que cette hausse du montant total permettra d'apporter une aide accrue au petit cultivateur canadien et d'améliorer son sort.

Ce que j'ai dit l'autre soir à l'appui d'un autre projet de loi vaut peut-être la peine d'être répété ici. Nous avons certes le devoir de soutenir la ferme familiale canadienne car, comme je l'ai souligné alors, je suis convaincu—et mon opinion se confirme de plus en plus à mesure que la législation du présent gouvernement prend forme; elle n'est pas complète mais elle se dessine—que nous pouvons soutenir la concurrence, et ce, de façon économique, surtout en raison des mesures législatives que le gouvernement présente et améliore. Je le dis en toute déférence pour la Chambre, à titre de propriétaire d'une ferme familiale canadienne.

M. Argue: Monsieur le président, le projet de résolution à l'étude a rallié l'assentiment d'un grand nombre de députés, et, pour sa part, le député de Bonavista-Twillingate a loué le gouvernement pour avoir continué de mettre en œuvre le programme libéral.

J'ai remarqué une certaine tendance qui se dessine au sein du ministère de l'Agriculture: lorsqu'on continue à exécuter des mesures qui figurent déjà dans nos recueils législatifs, on annonce d'ordinaire des améliorations extrêmement importantes, prétend-on, et de longue portée. On change ensuite le titre de la loi pour faire oublier que la mesure initiale est la créature d'un gouvernement antérieur.

Cela, le ministre des Finances ne l'a pas fait, et je me demande comment il a pu résister à la tentation: il aurait pu donner plus d'ampleur aux dispositions de la mesure. Il aurait pu faire entrer dans la définition du terme «bétail» des oiseaux et des animaux qui n'y sont pas présentement. Il aurait pu changer le titre de la loi, pour nous faire oublier qu'elle a été présentée par un autre